

Compte-rendu du Conseil d'école du vendredi 15 novembre 2019

- Présents:** Enseignants école élémentaire: Mmes BARBUSSE, BERNIER, FILLOT, GILLES, LOPES, MAITREJEAN, MONNIER, PERRIN, RAVERAT, TROUSSARD, M. PASSEREAU
Représentant la municipalité, conseillère déléguée aux affaires scolaires: Mme STAIGER
DDEN : Mme ORRY
Représentant périscolaire : Mr SCHNEIDER
Représentants des parents d'élèves école élémentaire: Mmes BARRIER, BOUCHERON, CHAUFOURNAIS, DELEGUE, HENRIET, LANDROT, SAUVAGE ; Mrs BERABOUKH, DELEGUE, GOLMARD, MAURICE, PERRON
- Excusés:** Maire d'Is-Sur-Tille : Mr DARPHIN
Enseignantes école élémentaire et RASED: Mmes APPERT, BLAZY, BORDIER, DENIS, JACQUES, SAINT-PAUL, GINDREY, PLASSE
AESH : Mmes BENAMAR, LOMBARDO, SOTOS, THERRY, WEBER

- Installation du Conseil :
Résultats des élections : Liste FCPE élue (15 personnes pour 12 sièges)
422 inscrits : 214 bulletins, 176 suffrages exprimés, 38 nuls, taux de participation de 50,71 %
- Point sur la rentrée 2019 :
 - o Effectif global : 269 élèves

- 25 CP chez Mmes Appert et Blazy (remplacée par Mme Campagnol)
- 25 CP chez Mmes Barbusse et Gilles
- 27 CE1 chez Mme Perrin
- 12 CE1 et 11 CE2 chez Mme Troussard
- 24 CE2 chez Mmes Fillot et Lopes
- 26 CM1 chez Mme Bernier
- 25 CM1 chez Mmes Gindrey (remplacée par M. Stiefvater) et Plasse
- 15 CM1/ 8 CM2 chez M. Passereau et Mme Plasse
- 24 CM2 chez Mmes Monnier et Plasse
- 24 CM2 chez Mme Saint Paul (remplacée par M. Monnier)
- 11 ULIS 1 chez Mmes Raverat et Gilles
- 12 ULIS 2 chez Mme Maitrejean Crance

- o 5 AESH dans l'école et 1 service civique pour l'accueil des enfants handicapés, en difficulté et sur des projets divers (sciences, LPO, ...)
 - o organisation pédagogique : décroissements sur les 2 cycles afin de permettre aux élèves d'intégrer au mieux les ULIS, d'aborder les mêmes contenus et /ou de préparer un spectacle commun.
 - o Travaux réalisés pendant l'été :
- gymnase confortable, merci à la Mairie et aux agents qui travaillent toujours avec sourire et efficacité !
 - parking bloqué quelques jours avant la fin de l'année scolaire dernière pour faire les raccords électriques entre l'école et la cantine puisque l'ancien bâtiment du périscolaire va être détruit.
 - bornes WIFI installées à chaque étage.
 - stores prévus dans deux classes non installés car la Mairie étudie des pistes plus coûteuses pour améliorer la température dans les classes.

- photocopieur couleur commandé par erreur, les enseignants n'ont pas le droit d'utiliser la couleur . Ils soulignent que le nouveau modèle est très lent et que s'ils n'ont pas accès à la couleur, il serait préférable de privilégier un photocopieur plus rapide.

- Présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) qui doit permettre de faire face aux attentats et aux risques majeurs. Un exercice d'évacuation sera organisé sous peu car les gendarmes y sont plus favorables. Le confinement est très anxiogène pour les élèves. M. Passereau souligne que ce plan devrait être validé par des professionnels de la sécurité. Mme Landrot précise qu'il existe des référents qui se déplacent parfois pour aider à sa mise en place. M. Passereau a déjà eu des contacts avec certains mais souvent, ils sont débordés. Une copie de ce PPMS sera envoyée à la Mairie et aux représentants des parents d'élèves.
- Règlement intérieur de l'école : pas de nouvelle modification, adopté à l'unanimité.
- Bilan des réunions de rentrée : Elles ont donné satisfaction aux enseignants et aux parents. La FCPE demande que les élections soient annoncées et que le rôle de représentant de parents d'élèves soit présenté succinctement lors de l'accueil de rentrée. Ils prévoient de donner leurs coordonnées aussi . Un trombinoscope sera affiché d'ici peu à l'école et au périscolaire.

- Conditions matérielles de fonctionnement et investissements à prévoir :

- réaménagement de la cour prévu pour l'été prochain avec divers projets à l'étude : tracés au sol, piste de billes et d'athlétisme, panneaux de basket, jardin pédagogique à la place de l'ancien bâtiment du périscolaire, lieu privilégié « sanctuaire » à oiseaux (lien projet LPO) .
- Les enseignants ont été consultés pour élaborer des plans qui sont encore en réflexion . Le projet intégrerait la roseraie et modifierait les accès à l'école (un accès possible côté parking des bus et un dépose-minute à l'étude rue Anatole-France).
- Une visite nocturne de jeunes dans l'école (sans casse) conduisent M. Passereau, sur les conseils de la gendarmerie, à demander l'installation de lumières avec détecteurs de présence dans la petite cour .
- Le Directeur demande aussi l'installation d'un panneau d'interdiction de stationner devant le portail de service et contre le mur de l'école en raison des consignes de sécurité du plan Vigipirate et de l'accès des pompiers qui doit pouvoir se faire en cas d'accident à l'école.
- L'ordinateur du bureau du Directeur demande à être renouvelé pour pouvoir installer Windows 10.
- Le gymnase devra être équipé de protections au niveau des arêtes dangereuses des grilles devant les miroirs, la clé qui permet d'allumer la lumière risque d'être cassée ou volée et il faudrait pouvoir bloquer les portes ouvertes pour éviter un accident . M. Passereau fera remonter à M. Fouquet, responsable des bâtiments communaux, les remarques des enseignants.
- Le fût bloquant la porte d'entrée de l'école côté Orangerie pose question aux parents d'élèves mais il est prévu que cette porte reste toujours fermée et la nouvelle organisation de l'école nous obligera à imaginer autrement les accès.
- Un abri permettant de protéger les enfants et l'accompagnatrice du bus a été demandé.
- Les parents d'élèves soulignent à nouveau la question de la température dans les classes (encore 38° en septembre , les enseignants précisent qu'ils doivent choisir entre le store baissé ou le courant d'air) ce à quoi la Mairie répond qu'elle étudie différentes possibilités.
- Renouvellement de la dérogation pour la semaine à 4 jours pour la rentrée 2020/2021. Avis du conseil d'école : 16 pour, 6 contre et 1 abstention. Les avis divergent toujours : la FCPE souligne qu'elle n'est pas favorable aux 4 jours car on gagnait une matinée de travail

efficace; quelques enseignantes trouvent que ce qu'on gagnait sur les matinées se perdait sur la fin de la semaine et que dès le jeudi après-midi, on ressentait davantage de fatigue.

- Point sur le fonctionnement du périscolaire et de la cantine : M. Schneider évoque le départ de M. Pinson, ancien responsable du périscolaire pour Is-sur-Tille. Il sera remplacé par Mme Bolognesi.
 - 60 à 65 enfants accueillis matin et soir, entre 140 et 145 repas servis à midi.
 - Inconvénient du nouveau bâtiment situé à l'extérieur de l'école: les navettes pour accompagner les enfants.
 - Ateliers proposés : arts aborigènes pour les CP, jeux collectifs pour les CM et circuit de billes pour les CE ; tous ces ateliers sont ouverts aux élèves d'ULIS.
 - Penser aux inscriptions matin, midi et soir et à venir chercher les vêtements oubliés.
 - La légumerie a permis d'améliorer les saveurs des légumes frais et préparés sur place.
 - M. Golmard précise que d'ici 2025, une loi nous obligera à abandonner les plastiques et demande à nouveau à ce qu'on l'anticipe.

- Actions éducatives :
 - Organisation des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) : ils ont dorénavant lieu aux mêmes horaires : 16h40-17h40 pour toutes les classes, afin de faciliter les déplacements du périscolaire mais sur des jours qui diffèrent selon les classes.

 - Présentation des activités du trimestre :
 - Projet école et cinéma (CP B, CE1, CE1-CE2, CE2, CM1 A, Ulis 1 et 2)
 - Spectacle musical de Carpe d'Yème (toutes les classes sauf CP)
 - Randonnées patrimoine dans Is (Ulis 1, CP B, CE1, CE1-CE2)
 - Projet sciences mené par Mme Maitrejean et Agnès Golay : « MATHS AIR I EAU » (pour tous les élèves de CM2)
 - Projet LPO : ateliers nichoirs et mangeoires (CM2)Autres projets envisagés pour l'année (liste non exhaustive) : autres ateliers LPO, intervention SNCF (CM1), concert opéra pour enfants (CM2), classe verte (CM2 et ULIS 2)

 - Les enseignants s'inquiètent de constater que de plus en plus de familles ne paient pas ces sorties. A l'avenir, pourra-t-on encore se permettre de les organiser car c'est la coopérative scolaire qui pallie ces manques et pour la première fois, elle est déficitaire de 478 € ? La participation (non obligatoire, il est vrai) à la coopérative scolaire est en baisse : 88 % cette année, contre 92 % l'an dernier et 96 % l'année d'avant !

- Point sur la coopérative scolaire :

Compte rendu d'activité 2018/2019 en date du 15/11/2019

Résultats de l'année sur compte-rendu OCCE : + 482,81€

Compte Crédit Mutuel fin exercice 2018/2019: 10 408,64€

2 factures en retard, payées après l'arrêté des comptes: 940 + 21 = 961€

Résultats réels de l'année: -478,19€

.....
subventions Mairies 2018/2019: 2104€

Diéna 200€

Is sur Tille 1904€

.....
coût adhésions OCCE + assurance: 662,81€

.....
photos de classes: bénéfiques : 1 418,98€

spectacle Carpe d'Yème : normalement sans effet

école et cinéma : normalement sans effet, *mais certains parents ne paient pas.*

.....
Taux de participation des parents aux coops de classe : 88,85%

- Questions des parents :

- EDUCONNECT dysfonctionne de façon répétée et est resté inaccessible cet été, certaines classes n'ont pas eu leurs 3 bulletins l'an dernier. Le conseil de maîtres s'est décidé pour 3 bulletins trimestriels et chaque classe aura ses bulletins. Mme Barbusse conserve ses bulletins papier.
- Transports scolaires : suite à un courrier reçu par les familles et indiquant qu'un seul aller et retour serait désormais pris en charge, les parents se questionnent : faudra-t-il payer le trajet de la pause méridienne ou bien avoir recours à la cantine si ce trajet est supprimé ? La question doit être posée au Conseil régional.
- Classe verte des CM2/ ULIS 2 : M. Golmard salue et encourage cette initiative et souhaiterait qu'elle se pérennise. Les enseignants soulignent que cela restera difficile pour les raisons financières évoquées précédemment (67 élèves à emmener coûte cher) et parce que les maîtres de CM2 n'ont pas toujours choisi ce niveau de classe. On ne peut pas leur imposer. M. Golmard pensait pouvoir intégrer cette action au projet d'école mais M. Passereau précise que 3 axes prioritaires sont déjà évoqués par la DSDEN : les savoirs fondamentaux, l'école inclusive et le climat scolaire. M. Golmard propose alors la piste du label E 3 D , qui témoignerait d'une école axée sur le développement durable et par là , encouragerait le départ en classes environnement (financées en partie par des bourses du Conseil Régional dans ce seul cas). Les enseignants se renseigneront sur ce label mais craignent une nouvelle accumulation de papiers à remplir et se demandent ce que cela apporterait concrètement à l'école.

Les prochains Conseil d'école de l'année auront lieu le vendredi 21 février 2020 et le vendredi 19 juin 2020.

La séance est levée à 20h45.

Le président du Conseil d'école,
Gilles Passereau, directeur

La secrétaire de séance,
Peggy Monnier, enseignante